



Marché du travail : la grande fracture

Cette étude analyse les tendances de long terme qui, depuis trente ans, modèlent notre marché du travail. S'appuyant sur les données de l'Enquête Emploi publiée chaque année par l'INSEE, elle aboutit à un constat simple : le marché du travail français subit depuis 30 ans un formidable choc inégalitaire. Sous l'effet du progrès technologique, les emplois automatisables des services et de l'industrie ont disparu, induisant une forte polarisation du marché du travail entre d'une part, les métiers très qualifiés dont la productivité a été décuplée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et d'autre part, les emplois de service, plus précaires et moins bien rémunérés. Aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Allemagne, cette entrée dans la société post-industrielle s'est traduite par une hausse des inégalités de revenu et une faible incidence sur le chômage. En France, l'État a cherché à contenir cette montée des inégalités, générant comme effet pervers un chômage de masse concentré sur les plus faiblement qualifiés.

Table des matières

1. Le point de départ : le chômage des peu qualifiés

- a. L'éducation : facteur numéro un d'inégalités face au chômage
- b. Une particularité française : la part des actifs non-qualifiés

2. La grande polarisation du marché du travail

- a. La montée de la société post-industrielle
- b. L'expérience américaine de la polarisation post-industrielle
- c. La polarisation à la française



3. Les réactions de l'État face à la grande polarisation du marché de l'emploi

- a. Un des salaires minimum les plus élevés au monde
- b. La réduction des charges sociales sur les bas salaires
- c. L'augmentation des cotisations sociales sur les hauts salaires

4. Libérer les réserves d'emplois de l'économie contemporaine

- a. Quatre millions d'emplois que peut créer l'économie contemporaine
- b. Baisser le coût du travail au niveau du Smic, ça marche !
- c. Les réductions de charges sur les salaires moyens sont inefficaces
- d. Réduire les charges sur les salaires élevés pour attirer les talents

5. Conclusion

INSTITUT
MONTAIGNE

